



2239, chemin Sainte-Angélique  
 Saint-Lazare (Québec) J7T 2H5  
 Téléphone : 450 455-6651  
 Courriel : [info@servaudreuil.net](mailto:info@servaudreuil.net)  
 Site Web : [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)



# L'Informel

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres, chers membres,

Au SERV, comme partout dans toutes les instances de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), on défend toujours un principe super important : la transparence. Mais attention, la transparence ne veut pas dire de laisser le gouvernement venir mettre son nez dans nos affaires. Le projet de loi 3 (PL3) veut clairement freiner nos actions, limiter notre voix publique et compliquer la gestion de nos cotisations et de nos règlements.

Avant d'adopter le budget annuel, les personnes déléguées reçoivent une présentation très détaillée de chaque poste budgétaire, qui est ensuite présenté dans les milieux accompagnés de plus de 75 notes explicatives, qui permettent aux membres de bien saisir chacune des sommes dépensées. Aucune cachette! Le partage des surplus est aussi adopté en assemblée générale. Le plan d'action est également adopté lors de la même assemblée. C'est vous qui décidez ce qu'on fait, ce que l'on dépense et où on s'en va. Ce n'est pas au gouvernement de venir nous dire quoi faire ou de s'ingérer dans notre démocratie syndicale.

Il est vrai que la centrale porte les sujets de nature plus sociétale et que nous, comme syndicat local, nous appuyons et participons aux différentes actions proposées. Mais qui d'autre que les syndicats pourront agir comme contrepouvoir ? Jean-Guy ? Georgette ? Seul devant la grosse machine du gouvernement ? Ce n'est sûrement pas une seule personne qui a fait avancer le difficile dossier de l'équité salariale, ni de revendiquer l'amélioration des droits parentaux, ni de faire augmenter le salaire minimum, ni de faire cheminer le droit du travail, ni de défendre l'égalité des sexes, ni de faire respecter la charte des droits et libertés, ni de déposer des dizaines de mémoires annuellement afin d'influencer les multiples projets de lois déposés par le gouvernement.

Les syndicats jouent un rôle social qui est crucial, même si ça dérange. Plutôt que de rassembler, le gouvernement Legault préfère diviser, surtout en ce moment, où il est moins populaire. Le Québec mérite mieux : un leadership qui rassemble et qui respecte tout ce que les syndicats ont accompli.

On ne laissera pas le gouvernement dépasser la limite. On va être là pour défendre nos droits, notre indépendance et nos valeurs. Parce que c'est notre affaire à toutes et à tous, puis ensemble, on va continuer de bâtir un Québec meilleur.

On se voit le 29 novembre !

Isabelle Gariépy, présidente

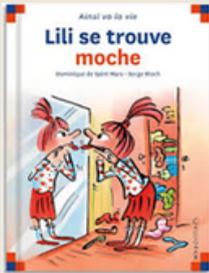
### Dans ce numéro :

- Page 2 - Comité d'action féministe Réseau d'avril 2025
- Page 2 - Comité d'action féministe Réseau d'octobre 2025
- Page 3 - Gagnants - Journée mondiale des enseignants
- Pages 4 et 5 - Programme de mentorat
- Page 6 - Droits parentaux
- Page 7 - RQAP et calendrier
- Page 7 - Postes à temps plein
- Pages 8 et 9 - Assemblée générale du 7 novembre 2025
- Page 10 - Représentantes en santé et sécurité (RSS)
- Page 10 - Capsule comité EHDAA
- Page 10 - Assurances La Personnelle
- Page 11 - Manifestation 29 novembre 2025
- Page 11 - Laure Gaudreault
- Page 12 - Agir contre la violence dans le milieu scolaire

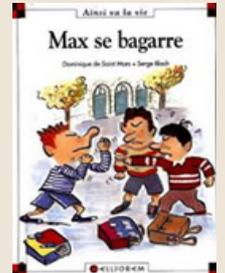
## Comité d'action féministe

Les 3 et 4 avril dernier à Rivière-du-Loup, deux membres du réseau d'action féministe ont participé à un réseau conjoint avec le comité ACTES. Lors de ces deux journées, des conférences en lien avec l'écologie et le féminisme étaient présentées.

Une de ces conférences a été marquante : Le rapport à la masculinité : un indicateur de santé et de bien-être des hommes... et des femmes? par Julien Dostie, membre du Trajectoires Hommes du KRTB, un organisme de bienfaisance. Trajectoires Hommes est un organisme communautaire sans but lucratif travaillant auprès d'hommes en difficulté.



Monsieur Dostie a souligné que les hommes et les femmes avaient beaucoup de similarités. Nous avons pris conscience que les attentes genrées, dès la petite enfance, influencent profondément l'identité masculine, souvent en limitant l'expression émotionnelle. Par exemple, lorsque l'on dit à un jeune garçon de ne pas pleurer lorsqu'il se fait mal, car il est fait fort ou en présentant des livres de littérature jeunesse qui perpétuent ce discours.



Cette éducation axée sur la performance et le contrôle émotionnel génère des obstacles importants à la demande d'aide, à la communication et au développement de relations saines des hommes. Le modèle dominant de la masculinité, valorisé dans les médias et encore largement présent, crée un décalage entre les besoins réels des hommes et les services qui leur sont offerts. Comprendre et transformer ce rapport à la masculinité devient alors un enjeu de santé et de mieux-être pour toute la société. Nous sommes, comme enseignants, en bonne posture pour réfléchir et agir afin de participer à ces changements.

Myriam Bouthillier et Sylvette Dubé, membres du comité d'action féministe

### Du salaire minimum à la taxe rose : comprendre la pauvreté des femmes



Lors du réseau d'octobre, Mélanie Déziel-Proulx et Sonia Lemoyne, deux membres dynamiques du Comité d'action féministe (CAF), ont su transformer la question sérieuse de la taxe rose en un jeu inspiré du Le juste prix! En présentant des produits du quotidien — déodorants, rasoirs, sous-vêtements et bien d'autres — elles ont invité les participantes à deviner leur cout. Chaque table disposait d'un tableau blanc pour inscrire ses réponses, créant une ambiance interactive et éducative.

Surprise! Les étiquettes révélaient une réalité un peu moins drôle : les produits destinés aux femmes coutent souvent plus cher que ceux conçus pour les hommes. Entre rires, étonnements et exclamations indignées, cette activité ludique a mis en lumière une véritable injustice économique et sociale. Résultat : toutes sont reparties avec un nouveau regard sur leurs habitudes de consommation... et l'envie de crier haut et fort : « Le juste prix, c'est l'égalité! »

Pour en savoir plus : [La taxe rose en 68 secondes...](#)

Quant à Minh Nguyen, conseiller à la CSQ, il a démontré que les femmes sont, en moyenne, plus à risque de vivre dans la pauvreté que les hommes — et ce, même en 2025. Plusieurs facteurs contribuent à ces inégalités persistantes :

- Les inégalités salariales;
- Le travail à temps partiel ou précaire;
- La charge familiale;
- L'accès inégal aux postes de pouvoir;
- La violence économique et celle conjugale.

Les femmes monoparentales, les femmes immigrantes et les femmes autochtones figurent parmi les groupes les plus vulnérables à la pauvreté.

Parler des femmes et de la pauvreté en 2025, c'est rappeler que l'égalité économique demeure un objectif à atteindre.

Pour toutes ces raisons, il faut continuer à lutter!



# Gagnants des cartes cadeaux pour la Journée mondiale des enseignants

Voici les gagnant(e)s des cartes cadeaux des restaurants déjeuners Ben et Florentine, La Basse Cour et Chez Flamand :

Laurie Alain,  
 Mireille Arcand, Tania  
 Beauchamp, Mélina Beuchesne,  
 Annie Beaudoin-Lefort, Sylvie Beaulieu  
 Sylvie Bélanger, Élisabeth Bello, Noémie  
 Berneau, Kathy Bilodeau, Isabelle  
 Blackburn, Alex Boisclair, Claudine  
 Bourdages, Geneviève Boyer, Olesea  
 Budac, Mélanie Chartrand,

Roxanne Chrétien,  
 Marilou Corby, Carole Delattre,  
 Émilie Delattre, Pascale Descheneaux,  
 Audrey Desjardins, Stéphanie Dumoulin,  
 Marianne Dupré-Deslandes, Léa Duval,  
 Yousra Elalami, Isabelle Gaboriault  
 Sabine Galicia, Stéphanie Galipeau,  
 Marie-Louise Gareau,

Joannie St-Onge,  
 Julie Therrien, Mélanie  
 Tremblay, Claudia  
 Villeneuve et Sophie  
 Wilson.

Marie-Josée Gauthier,  
 Patrick Germain, Mélanie Gratton,  
 Marie-Ève Gravel, Sylvie Grenier,  
 Chantal Hillman, Amelia Iatros, Joan  
 Katrakis, Marie-Pier Lahaye, Sophie  
 Lalonde, Radia Larab, Karine Larue,  
 Chloé Leduc-Brodeur, Mélissa Lefebvre,  
 Mylène Levac, Claude Marie  
 Lévesque, Élisabeth  
 MacLean, Marie-Andrée  
 Major,

Nicole McGee,  
 Carol-Ann Ménard, Julie Ménard,  
 Sylvie Méthot, Selena Montreuil-Sauvage,  
 Julie Nantel, Catherine Ouellette, Catherine  
 Paré, Alexia Phaneuf, Isabelle Rodrigue,  
 Marie-Josée Rose, Geneviève Rozon,  
 Priscille Samson-Fournier, Christina  
 Schimek, Guylène Séguin, Naomie  
 Séguin-Rochon, Anne-Sophie  
 St-Arnaud Léveillé,





# PROGRAMME DE MENTORAT PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE

## Offert au personnel enseignant en début de carrière

Dans le cadre de l'implantation du programme de mentorat conventionné et local du CSSTL, nous sommes à la recherche d'enseignants en début de carrière (mentorés) qui souhaiteraient être accompagnés dans leur développement professionnel par une enseignante expérimentée (mentore). Le programme de mentorat offert vise à soutenir le développement professionnel de l'enseignant et non à évaluer sa prestation. Il se distingue ainsi de la démarche d'appréciation du rendement assumée par la direction d'école.

### Profil du mentoré

Un enseignant à contrat ou en poste qui a moins de cinq ans de pratique et qui :

- A la volonté de s'engager dans son développement professionnel, en étant accompagné par une mentore;
- A la volonté de s'engager dans le programme de mentorat pour un minimum de deux ans;
- Reconnaît être le premier responsable de la réussite de son insertion professionnelle;
- Est ouvert à reconsidérer certaines idées, stratégies ou méthodes;
- A un souci de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité;
- Est disponible.

### Rôles du mentoré

- Participer aux rencontres avec sa mentore;
- Préciser ses préoccupations et ses attentes;
- Échanger avec sa mentore sur ses réussites et ses difficultés ainsi que sur les moyens pour les surmonter;
- Développer des comportements éthiques et professionnels;
- Respecter son engagement.

## Déroulement et modalités

- Durée maximale de deux ans au programme conventionné suivi d'un maximum de trois ans au programme local;
- Jumelage avec une mentore le plus tôt possible dès la réception de l'inscription (voir le lien ci-dessous)
- Deux rencontres annuelles de réseautage, d'échanges et de régulation du programme avec d'autres mentorés;
- Jusqu'à huit rencontres avec la mentore conventionnée, sur libération, lors des deux premières années et trois rencontres par année, les trois années suivantes, avec la mentore locale.

## Pour en savoir plus

Pour des exemples concrets de ce qu'une relation mentorale peut vous apporter ? Scannez le code QR ci-dessous afin de visionner les témoignages de mentorés!



## Pour s'inscrire

1. Prendre connaissance du programme de mentorat, du profil des mentorés ainsi que de ses rôles et responsabilités ;
2. Remplir la fiche d'inscription. Vous y aurez accès :

en cliquant ici   
ou  
en lisant ce code QR.



3. Signer une entente mentorale dans le cadre du programme. Cette entente vous sera acheminée par courriel lorsque votre dyade sera officialisée.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à rencontrer une mentore de votre école ou à joindre un membre de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes responsable du dossier insertion professionnelle à l'adresse courriel suivante :

[soutienip@csstl.gouv.qc.ca](mailto:soutienip@csstl.gouv.qc.ca)



## DROITS PARENTAUX (CONGÉ SANS TRAITEMENT) ET ACCÈS À LA SUPPLÉANCE

### Reprenez doucement le chemin de l'école grâce à la suppléance !

Vous êtes en congé sans traitement après votre congé de maternité, de paternité ou d'adoption et vous souhaitez garder un lien avec le milieu scolaire tout en conservant votre flexibilité ?

À la suite de plusieurs interventions du syndicat dans les dernières années, le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL) a enfin entendu raison !

La suppléance est maintenant possible au CSSTL et vous pouvez la reprendre à votre rythme. Toutefois, le personnel enseignant ayant choisi l'option e) - retour au travail à temps partiel - est exclu de cette modalité.

Le personnel enseignant concerné sera rémunéré au taux de suppléance.

✨ Pourquoi choisir la suppléance pendant votre congé sans traitement ?

- Souplesse totale : Choisissez les journées qui vous conviennent, selon votre disponibilité et votre réalité familiale.
- Transition en douceur : Reprenez progressivement vos habitudes professionnelles sans pression.
- Maintien des acquis : Restez à jour dans les pratiques pédagogiques et les dynamiques scolaires.

👉 Informez-vous auprès du centre de services scolaire pour connaître les modalités et pour recevoir les informations d'activation de votre CAR.

Amélie Lapointe, vice-présidente

## RQAP et élaboration du calendrier

Pour tout ce qui touche les droits parentaux, le syndicat peut vous aider à mieux comprendre vos droits et à élaborer un calendrier afin de vous permettre de profiter de l'arrivée d'un nouveau venu avec les meilleures informations entre les mains. Pour vous aider à préparer et à planifier un futur congé, il est important de prendre connaissance des différentes options qui vous sont offertes. Le site du syndicat contient une section complète à ce sujet (onglet dossiers, section droits parentaux). Vous pouvez notamment y trouver le Guide sur les droits parentaux et le RQAP qui est un excellent guide de référence produit par la CSQ.

Pour avoir une idée plus claire, il est primordial de compléter les informations auprès de votre syndicat afin de vous assurer d'exercer le mieux possible tous les droits relatifs à votre situation personnelle.



Il est préférable de prendre rendez-vous après le premier trimestre (idéalement autour de la 20<sup>e</sup> semaine) afin que vous puissiez évaluer les options possibles. Pour vous guider dans ces étapes, n'hésitez pas à communiquer avec Julie Bourgon au syndicat par courriel à l'adresse [julie@servaudreuil.net](mailto:julie@servaudreuil.net) ou encore par téléphone au 450-455-6651 poste 3.

Julie Bourgon, vice-présidente

### Félicitations aux enseignantes et enseignants ayant obtenu leur poste à temps plein!

(suite de L'Informel de septembre 2025, Volume 34, no. 1)

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Nom	Champ	École
Couturier Marie-Andrée	Adaptation scolaire	Brind'Amour
Daoust-Ruel Jessica	Primaire	François-Perrot/Saint-Michel
Eid Islam	Francisation	Des Légendes
Houle Caroline	Primaire	Harwood
Montreuil-Sauvage Selena	Primaire	Léopold-Carrière



# Assemblée générale du 7 novembre 2025

Réunis en assemblée générale le 7 novembre dernier, les membres du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil ont notamment voté le partage des surplus au 31 aout 2025, les prévisions budgétaires 2025-2026 et le plan d'action 2025-2026. S'en est suivi l'accueil syndical avec le souper festif. Voici quelques photos de l'évènement :



# Assemblée générale du 7 novembre 2025 (suite)



## Représentantes en santé et sécurité (RSS)

Deux nouvelles représentantes en santé et sécurité (RSS) se joignent à Anne-Valérie Savage :



Mme Caroline Roy qui est technicienne en éducation spécialisée au sein de l'équipe Phénix et qui travaille au centre de service depuis 1997;



Mme Jacynthe Lessard Boyer qui est enseignante suppléante au centre de services depuis 2019 et qui fait présentement un certificat en santé et sécurité au travail.

Ces nouvelles RSS ont débuté leur mandat le 4 novembre 2025 en raison de 40 % de leur tâche. Leurs coordonnées ainsi que leur horaire vous seront transmis prochainement.

Sachez que le comité SST primaire sera complété par deux enseignantes : Cynthia Bilodeau, enseignante au 3<sup>e</sup> cycle à l'école La Perdriolle et Gabrielle Cypihot-Tremblay, enseignante en classe TSA à l'école de l'Éclésièrre.

C'est un départ pour le comité SST-Primaire !

## Capsule Comité EHDAA

Lors du comité paritaire EHDAA, la partie patronale a accepté de partager la capsule de la FSE aux directions d'établissement.

Lorsque nous parlons le même langage, c'est plus facile !

Cliquez sur l'image pour voir la vidéo !



Optez pour La Personnelle

laPersonnelle



Économisez plus en regroupant vos assurances auto et habitation

[Obtenir une soumission >](#)



Gérez vos assurances en ligne – n'importe où, n'importe quand

[En savoir plus >](#)

**GRAND  
RASSEMBLEMENT**

29 NOVEMBRE À 13H30

**PLACE DU CANADA  
À MONTRÉAL**

**ÇA NOUS  
REGARDE!**

**CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec

En réponse aux attaques des droits syndicaux par le gouvernement Legault, dont l'adoption du projet de loi no 89 (PL89) visant à limiter le droit de grève et le projet de loi 3 (PL3), visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail, et face à sa volonté maintes fois exprimée de s'ingérer dans vos affaires syndicales, la CSQ vous invite à participer à un grand rassemblement intersyndical, le samedi 29 novembre prochain à Montréal à 13 h 30!

Parce que les enjeux sociaux qui affectent votre qualité de vie, vos droits et vos conditions d'exercice de travail, ça nous regarde tous, soyons nombreuses et nombreux le 29 novembre!

Où : rassemblement à la place du Canada (Métro Bonaventure / Gare centrale), boulevard René-Lévesque. Nous marcherons dans les rues du centre-ville de Montréal sur une distance de près de 2 km jusqu'au bureau de François Legault, au 770, rue Sherbrooke Ouest en passant devant le bureau du ministre Jean Boulet.

Amélie Lapointe, vice-présidente



*« Rappelez-vous, monsieur,  
que les ministres passent,  
mais que les associations  
demeurent ».*

- Laure Gaudreault

Les associations  
à cette époque  
étaient les  
syndicats  
d'aujourd'hui!

## Agir contre la violence dans le milieu scolaire



<https://www.lacsq.org/dossiers/agir-contre-la-violence-en-milieu-scolaire/>

Qu'elle soit physique, psychologique ou à caractère sexuel, ou qu'elle prenne la forme du harcèlement ou de l'intimidation, la violence laisse des séquelles – parfois même provoque des traumatismes – qui bouleversent la qualité de vie des victimes, sur le plan tant personnel que professionnel.

Cette page Web s'adresse à toutes les travailleuses et tous les travailleurs de l'éducation et a été conçue avec la collaboration des fédérations de l'éducation de la CSQ. Elle vise à offrir des renseignements utiles sur la violence en milieu scolaire pour l'ensemble du personnel enseignant, professionnel et de soutien.



Agir au moment où un geste de violence est posé envers le personnel

EN SAVOIR PLUS



Prévenir et intervenir contre la violence envers le personnel

EN SAVOIR PLUS



Connaitre les droits et obligations en matière de santé et de sécurité au travail

EN SAVOIR PLUS

# L'Informel

**Éditeur :** Isabelle Gariépy  
**Mise en page :** Claudine Berger

**Responsable à l'exécutif :** Isabelle Gariépy  
**Collaboration :** Julie Bourgon, Myriam Bouthillier, Sylvette Dubé et Amélie Lapointe